

vons qu'on travaille actuellement en plus d'un endroit à réaliser les vœux émis dans les congrès récents.

Le plus souvent, le curé organisateur profite de cette circonsistance pour célébrer dans sa paroisse une fête religieuse, la faisant même précéder de prédications préparatoires ou suivre d'une procession pour clôturer la journée. Le but est ainsi doublement atteint : édification pour le jour même et résultat assuré dans les œuvres pour l'avenir. Aussi, le congrès peut-il être considéré comme une bénédiction pour la paroisse qui lui donne asile.

\* \* \*

Le diocèse d'Arras a suivi dans cette voie le diocèse de Cambrai. Un congrès fut tenu cette année à Arras même ; ce fut un vrai succès que consacra Mgr l'évêque par sa présence et ses encouragements. Tout portait à aller de l'avant ; quelques semaines après, Boulogne eut aussi son congrès, non moins brillant que le précédent. La cause était gagnée : Mgr consentit à charger un de ses prêtres de la direction des œuvres eucharistiques, avec mission spéciale de provoquer de semblables congrès dans le diocèse. Cette charge fut accueillie avec reconnaissance par l'heureux élu de Mgr, et déjà plusieurs congrès doivent s'organiser dans le diocèse. — Nous croyons savoir que les évêques d'Evreux et de Luçon ont également institué cette charge dans leurs diocèses.

\* \* \*

Serait-ce trop de demander que chaque diocèse eût tous les ans un petit congrès eucharistique ? Notre persuasion est que bientôt le congrès ne serait plus unique, surtout si un deuxième vœu pouvait trouver en même temps sa réalisation : qu'on donne à un prêtre la charge de diriger les œuvres eucharistiques ; ce n'est pas sans doute, une fonction suffisante pour occuper le temps et le zèle d'un prêtre, mais elle pourrait lui être donnée à titre de supplément de besogne.

Nous permettra-t-on d'ajouter que cette cause, plaidée au Congrès d'Angoulême dans la section sacerdotale, recueillit plus que les faveurs de l'assemblée. NN. SS. les évêques reprirent entre eux cette question qu'ils considèrent comme fertile en heureux résultats, et l'envoi de ces lignes fut décidé. Puissent-elles trouver favorable accueil et produire des fruits abondants.

Chan. LAMERAND.

---

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1 à 500** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts (Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).